

LISSES TAEKWONDO



Règlement intérieur

- Dossier d'inscription :

Pour pratiquer le taekwondo, le dossier d'inscription doit être complet. Il contient :

- 1 fiche d'adhésion
- 1 règlement intérieur
- 1 fiche d'autorisation parentale et diverses autorisations

Le taekwondo est un sport « dit à risque », de ce fait le certificat médical est obligatoire et doit être renouvelé chaque année. Sans certificat médical, l'adhérent(e) se verra refuser la pratique du taekwondo.

Aucune inscription ne sera réalisée si le dossier du / de la pratiquant(e) n'est pas complet.

- La tenue et hygiène :

La tenue du / de la pratiquant(e) doit être propre pour l'entraînement ou autres manifestations sportives.

Les bijoux sont strictement interdits lors des entraînements et autres manifestations.

L'hygiène du /de la pratiquant(e) doit être irréprochable au Dojang (lieu d'entraînement), ongles courts, cheveux attachés.

La ceinture doit être correctement nouée et portée uniquement lors des entraînements et autres manifestations sportives (interdiction de la porter lors d'un trajet par exemple).

En dobok (en tenue) avec la ceinture le / la pratiquant(e) peut boire de l'eau. S'il / elle souhaite manger il /elle doit enlever sa ceinture.

En dobok le / la pratiquant(e) ne peut pas avoir de contacts physiques rapprochés avec ses proches et les autres (câlins, bisous...).

LISSES TAEKWONDO



- Règles de vie :

Le TAEKWONDO doit être pratiqué sans distinction de race, de religion, d'opinion politique, de sexe ou d'âge. C'est pourquoi il convient de s'abstenir de toute conversation ayant trait à ces sujets dans l'enceinte du Dojang ou des vestiaires.

Le / la pratiquant(e) se doit de respecter l'ensemble des lieux du Dojang.

Le / la pratiquant(e) se doit d'être respectueux envers les autres (enfants et adultes).

Arriver à l'heure est primordial, le / la pratiquant(e) doit donc respecter les horaires de cours. En cas de retard l'accès au cours doit être validé par le professeur.

Les parents et autres visiteurs sont acceptés dans le Dojang après avoir eu l'autorisation du professeur.

- Sécurité :

Les parents d'un pratiquant mineur sont seuls responsables si ce dernier vient à l'entraînement et en repart seul .

Pour les pratiquant(e)s ayant un passeport sportif (non dématérialisé), il / elle devra toujours se présenter avec, lors des entraînements et autres manifestations sportives.

L'autorisation parentale, le certificat médical et la licence doivent obligatoirement être apposés sur les pages prévues du passeport sportif sous peine de se voir refuser l'accès aux cours.

L'accès des pratiquants aux autres cours des clubs de l'Ecole de la Vague Bleue est conditionné à la présentation du passeport sportif complet.

Le club décline toute responsabilité quant aux affaires perdues, laissées ou volées dans l'enceinte du Dojang.

- Consignes incendie :

Les consignes incendie (plan de localisation des extincteurs et des issues de secours) sont affichées dans le Dojang. En cas d'alerte, le / la pratiquant(e) doit cesser toutes activités et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité du club ou des services de secours.

LISSES TAEKWONDO



- Inscription aux manifestations et passages de grades :

Aucun(e) pratiquant(e) ne peut s'inscrire sur une manifestation sportive (open, championnat, stage, passage de grade...) sans l'accord préalable du professeur.

Les passages de grades pour les débutant(e)s sont organisés au club. Cependant le positionnement du / de la pratiquant(e) n'est pas systématique, il sera avant tout conditionné par l'évaluation faite par le professeur. Le positionnement sur le passage de grade n'est pas synonyme d'obtention du grade.

En cas de non-respect du règlement intérieur, le club peut décider d'un avertissement puis de la radiation du / de la pratiquant(e).

Le / la représentant(e) légal(e) certifie avoir lu et expliqué le règlement intérieur aux plus petits.

Vu et pris connaissance, le _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :